

Contrairement aux habitudes de son prédécesseur, c'est le DDFIP en personne qui nous a « honoré » de sa présence pour présider ce CHS-CT.

En préambule M Anouliès nous a annoncé que le site de DAX était fermé suite à des problèmes de fuites d'eau et que les agents avaient été renvoyés chez eux en autorisation d'absence. La situation était sous contrôle, les plombiers étaient là (ils étaient déjà là le vendredi, puis le week-end... sans succès). Tous les agents ?... Non, car certains n'ont pas eu le même niveau d'information par leur chef de service, donc pas d'ordre d'évacuation... la décision du Directeur relayée par le gestionnaire du site ne s'appliquait donc pas à tout le monde ? Toujours est-il que certains n'ont quitté le bâtiment qu'à midi, en ayant continué à travailler dans un établissement fermé et non sécurisé, ravitaillés en bouteilles d'eau par le gardien-concierge... Y a-t-il un pilote dans l'avion ???????

Fidèles à leur habitude, les élu(e)s de SOLIDAIRES Finances Publiques ont lu une déclaration liminaire balayant des sujets nationaux et locaux.

Sans se départir de son sourire habituel, le président nous a répondu en précisant notamment :

- que les antennes « pérennes » (SIP/SIE, SPF, ...) dureront autant que les autres services de la DDFIP, donc elles resteront ouvertes jusqu'à ce qu'elles ferment !
- que la rémunération au mérite n'est pas mise en place à la DGFIP même s'il estime que les listes d'aptitudes peuvent être considérées comme une forme de rémunération au mérite... !
- que les suppressions d'emplois nous impactent depuis « 2000 », quels que soient les gouvernements, et a évoqué la situation des SIP avec la « suppression » de la TH et la télé-déclaration... collègues des SIP, message reçu ?? Pour autant le « président » partage nos inquiétudes en indiquant que c'est difficile et compliqué... il doit anticiper les charges de travail dans une organisation, sans se précipiter, mais dans une organisation stéréotypée tout en restant ouvert sur d'éventuelles marges de manœuvres... bla, bla, bla,, ...
- qu'il n'y aurait pas de fermeture de trésorerie en 2020... effectivement, il ne peut pas tout faire d'un coup et la priorité est ailleurs...
- qu'il n'y aurait pas de création d'un CFP sur le nord de la côte car cela retirerait des charges de travail à Dax et/ou Morcenx et pourrait faire disparaître ce dernier. Il n'en demeure pas moins que Biscarrosse pourrait devenir la première ville des Landes en 2040 (infos INSEE) et que la population landaise ne cesse de croître et donc les charges d'augmenter...
- que la DDFIP des Landes n'avait plus de médecin de prévention, suite à une de nos habituelles questions « perfides » puisque nous avons eu l'information « par la bande »... l'aurions-nous su sans le demander ? Toujours est-il qu'en attendant mieux, c'est le médecin de prévention de Bordeaux qui fait office de... dommage, celui que nous avions était très bien...



I) Le Nouveau Réseau de Proximité « au premier mars 2020 »

Quatre Maisons France Service devraient donc être pourvues en permanences DDFIP au premier mars. Malgré une date de départ très proche le projet est encore plein de « flouititude » : régime indemnitaire, frais de déplacement, horaires, personnels, tout cela n'est pas encore réellement déterminé. Une chose est sûre : les locaux sont « supers » mais interdiction aux membres du CHS de les visiter car il ne s'agit pas de locaux de la DDFIP... étonnant non ? Y aurait-il un « loup » ? Il s'agirait pourtant d'étudier les conditions de travail dans lesquelles nos collègues volontaires, ou pas, seraient appelés à assurer les accueils de proximité...

Récapitulons : Rion des Landes, Geaune, Aire sur l'Adour et Peyrehorade sont les 4 premiers accueils de proximité lancés en 2020, en attendant d'arriver à l'objectif cible qui est de 28 !

Tarnos, Castets et Tyrosse accueilleront les usagers « comme d'habitude » pendant la campagne IR, et cet accueil se fera par les volontaires (ou pas...).

Mugron est maintenu comme accueil « spécifique » (en attendant de fermer définitivement la trésorerie...) mais nous avons soulevé le problème qu'il risquera de capter une population qui ne s'y déplaçait pas auparavant, à savoir les usagers pendant la campagne IR...

Précisions : à Peyrehorade, il y a déjà 21 opérateurs, beaucoup d'appels téléphoniques, et énormément d'accueil « social », par contre nous n'avons eu aucun chiffre sur l'accueil physique... mais les conditions de l'accueil de proximité seraient « bien meilleures que chez nous », même si la demi-journée choisie est... le mercredi matin, jour de marché et de pieds de cochons ! Non ne riez pas, vous allez vexer l'équipe de direction !

A Aire sur l'Adour, la « MSAP » reçoit déjà 17000 personnes par an et il y a 39 opérateurs présents. Il n'y a donc pas de place pour la DDFIP qui assurera son accueil dans les locaux du CCAS en espérant vite intégrer la MSAP/MFS...

A Rion et Geaune, l'accueil de proximité se fera dans les locaux de La Poste, dans des conditions particulières, avec des travaux nécessaires à effectuer, notamment à Geaune pour utiliser l'ancien bureau des facteurs...

Dans tous les cas, la question des « chemins de fuite » nécessaires à la sécurité de nos agents n'est pas réglée partout.

Concernant les horaires, ils ne sont pas encore définis précisément, mais devraient s'adapter aux horaires des MFS qui nous hébergeront...

Présence : 2 demi-journées par semaine à Aire, transformées en 1 journée par commodité pour l'agent volontaire. Pour les 3 autres, ce seront 1 demi-journée tous les 15 jours.

Conditions : principe du volontariat pour des équipes de 3 agents par site (Morcenx, Mont de Marsan, Dax)... aucun problème n'a été rencontré mais il se trouve que Dax n'a pas eu le succès escompté et que, faute de volontaires, une liste était attendue de la part de la cheffe de service, liste sur laquelle la direction s'appuierait pour faire ses choix... M Anouliès nous a précisé qu'il avait fait le choix d'exclure les EDR du dispositif, pour un problème de régime indemnitaire mais aussi parce qu'il n'en avait pas assez et qu'il en avait besoin !

Il nous a également assuré qu'il prendrait en compte les désidératas des agents afin que ça leur soit le moins perturbant possible... tout en précisant que « pour garantir nos missions, il faut les exercer »... oups !!

« Le paquet » devrait être mis sur la formation des agents pour leur apporter un plus et leur permettre d'obtenir des réflexes (LOL). Devant être faite pour l'ensemble des équipes, mais aussi pour les secrétaires animateurs des MFS, elle se voit retardée en raison de l'absence de volontaires à Dax... Ah la résistance des « culs rouges » !!!

Pour l'instant l'engagement est pour un an, mais se pose la question d'une rétractation de l'agent, pour une raison X ou Y... l'engagement reste obligatoire mais les équipes pourraient évoluer en fonction des volontaires...

Concernant l'accueil sur demi-journées, si les conditions le permettent, l'agent pourra rester sur place (travail à distance) ou finir la journée en télé-travail et bénéficier des frais de repas...

Les rdv par visioconférence ne sont pas envisagés pour l'instant, et nous ne monterons pas dans le bus de l'agglomération de MDM, les usagers se déplaceront à Dugas.

Des référents seront nommés dans les SIP (adjoints, etc ...) et à la direction. Une ligne téléphonique

particulière sera dédiée, ainsi qu'une BALF pour ne pas saturer celles des SIP...

Quant aux véhicules de service, il y en a un à Dax, un autre est attendu à MDM pour juin, et l'étude est lancée pour Morcenx... en tout état de cause, ces véhicules ne seront pas prioritaires pour les accueils de proximité mais pour celle ou celui qui ira « le plus loin » (vérificateur, ...)... la foire d'empoigne sera bientôt ouverte !!

Les conventions signées ou en cours de signature (vite, les élections municipales approchent!!) le sont à l'échéance 2024... mais devraient être étendues jusqu'à 2026 pour se cadrer avec la durée du mandat municipal...

2) A la demande de SOLIDAIRES Finances Publiques, un point a été ajouté à l'ordre du jour, point concernant les « conditions de vie au travail au SIP de Dax ».

Le président a essayé de nous embarquer sur un problème d'organisation du travail ou de réorganisation du SIP, ce qui bien entendu relève de la responsabilité du chef de service...

Nos interventions l'ont vite convaincu que le problème était bien plus complexe et que s'y rajoutaient de sérieux problèmes relationnels avec la cheffe de service.

Nous ne pouvons entrer dans le détail de tout ce qui s'est dit, mais M Anouliès a semble-t-il pris la mesure de la gravité de la situation et s'est engagé à la rencontrer et nous a promis un retour lors d'un prochain CHSCT .

Pour info, à l'heure où nous écrivons ces lignes, les 3 collègues du SIP de Dax « choisis » pour l'accueil de proximité de Peyrehorade ont demandé une audience au directeur. Ces audiences devaient avoir lieu vendredi 21 de 8h30 à 10h00 sur le site de Dax, suivies d'une réunion obligatoire des agents du SIP avec la direction... quel sera le visage de notre directeur, jusqu'ici souriant et bienveillant ?

3) Bilan du programme d'intervention 2019

L'intégralité des projets lancés en 2019 ont abouti, le budget a été entièrement dépensé à 500 € près. Ces 500 € sont reversés dans le budget du ministère, notre ministre va pouvoir acheter une nouvelle cage pour sa perruche !

Le nouveau président du CHS a tenu à féliciter les membres de l'instance pour la répartition et la diversité des actions.

Il s'est notamment dit satisfait que la majorité du budget soit alloué à des actions concernant l'immobilier. C'est bien mes petits continuez comme ça !

4) Programme d'intervention 2020 du CHS-CT – Avis du comité sur les montants provisionnés pour les formations, les aménagements de poste et les actions engagées

Les membres du comité n'ayant pas de remarque particulière concernant ces premières actions envisagées, le CHS-CT a validé l'engagement de ces dépenses.

Le budget n'a pas encore été versé mais déjà une réserve de 6 % est ponctionnée sur la dotation !

D'ailleurs, définition Larousse du mot réserve : *Quantité de quelque chose que l'on conserve pour pouvoir l'utiliser en temps opportun*

Vivement que le temps opportun arrive !



5) Examen du Registre Santé et Sécurité au travail

Les différentes remarques déposées sur le RSST ont été traitées et closes par la direction, impeccable, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes (Candide de Voltaire) !

Sauf qu'une des demandes concerne le rafraîchisseur d'air du site de Dagas, classée close cette

demande reste toutefois d'actualité.

Un audit, demandé par le CHS-CT, a été effectué par l'ingénieur thermicien de l'antenne immobilière de Toulouse en septembre 2019. Dans un souci de transparence évident la direction a refusé qu'un membre du CHS-CT soit présent à cet audit. Résultat, les problèmes d'écart de température entre les différentes zones du bâtiment sont dus aux calendriers positionnés devant les bouches d'aération !



Pour Solidaires finances publiques, la direction raisonne à l'envers : il n'y a pas des problèmes à cause des calendriers, il y a des calendriers à cause des problèmes !

Quoiqu'il en soit, malgré la volonté de la direction de minimiser cette affaire, l'antenne de Toulouse a tout de même préconisé un certain nombre de tests à faire lors de la mise en marche du rafraîchisseur et lorsque les calendriers obturateurs auront été enlevés.

Affaire à suivre !

6) Point sur les travaux immobiliers

Les toits terrasses de Dugas sont en bonne voie de guérison, plus qu'une seule terrasse à traiter et le bâtiment ne devrait plus prendre l'eau par le haut !

Ensuite il restera à régler la question des fenêtres qui laissent passer l'eau (toujours elle) lorsque qu'il pleut et qu'il y a du vent !



En ce qui concerne le site de Doumer, la direction a demandé à la centrale une étude pour le changement complet du chauffage et de la climatisation !

Contrairement aux « abeilles » hyperactives, les « culs rouges » ont eu la bonne idée de ne pas utiliser de calendrier pour palier à leur souci de climatisation ! Eux !

7) Programme 2020 des visites du CHS-CT

Le président a demandé aux membres du CHS-CT s'ils voulaient effectuer des visites de sites comme il est prévu dans le règlement.

D'une seule voix les représentants du personnel ont donc demandé à visiter les sites qui accueilleront les collègues effectuant l'accueil de proximité.

Ah mais oui mais là non ! Fut le fond de la réponse présidentielle, ce ne sont pas nos bâtiments et il doit y avoir déjà un CHS qui s'en occupe.

Pour Solidaires finances publiques, les conditions de travail acceptées par d'autres administrations ne doivent pas se substituer à celle de la DGFIP, nous avons donc demandé l'attache du Bureau National sur ce sujet. Ce dernier a sollicité l'avis du Secrétariat général qui ne voit pas d'objection à ces visites. Nous porterons donc l'affaire au Comité technique local. Affaire à suivre, nous ne lâchons rien !

Le CHS-CT des Landes a décidé d'effectuer la visite du CFP de Saint-Sever prochain site impacté par le NRP.

8) Questions diverses (DUERP, PAP ...)

La direction nous a informés que cette année, l'ensemble des services devait actualiser leur DUERP afin d'établir un nouveau PAP (plan annuel de prévention) pour 2020. Au vu du calendrier (non pas celui des bouches de climatisation!) déjà bien avancé, il va falloir mettre les bouchées (non toujours pas les bouches d'aération!) doubles !

Les représentants de Solidaires finances publiques ont demandé à ce que les affichages, concernant les personnes aptes à prodiguer les premiers secours dans les bâtiments, soient mis à jour.